



L'homophobie et la transphobie

EN CONTEXTE INTERCULTUREL

**Comprendre les
réalités, agir sur
les préjugés**

Document d'information
à l'intention des
intervenantes et
intervenants

Ce document d'autoformation a été réalisé par la Direction générale des politiques et programmes de participation et d'inclusion, avec la collaboration de la Direction des communications, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Ce document est disponible en format PDF dans le site Internet du Ministère : www.midi.gouv.qc.ca

Tous les hyperliens électroniques permettent d'accéder aux sites Internet et sont fonctionnels en date du 30 juillet 2015.

Direction générale des politiques et programmes de participation et d'inclusion
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill, bureau RC 02
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
ISBN Version électronique : 978-2-550-73908-1

© Gouvernement du Québec – 2015
Tous droits réservés pour tous pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

Introduction

Ce document d'information vise à sensibiliser les intervenantes et intervenants offrant des services aux personnes immigrantes et à celles des minorités ethnoculturelles. Il vise également à les outiller pour réagir aux préjugés homophobes ou transphobes qui peuvent se manifester dans leur pratique. Agir sur les préjugés requiert de comprendre les réalités; ce document présente donc quelques renseignements de base, suivis de mises en situation pour intervenir de façon efficace.

Depuis la fin des années 1960, la situation des minorités sexuelles au Québec s'est améliorée de façon importante. D'anormales, exclues et criminalisées, tournées en dérision, les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles, et dans une moindre mesure les personnes transgenres et transsexuelles, sont maintenant acceptées par une vaste majorité de Québécoises et de Québécois. Comme le sexisme et le racisme, l'homophobie et la transphobie demeurent toutefois présentes au Québec.

De plus, les personnes étant caractérisées par des identités multiples, constituées notamment par la « race » ou l'origine ethnique, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, elles voient leur inclusion et leur participation sociale affectées par divers processus d'exclusion et la discrimination croisée. C'est le cas, entre autres, pour les personnes qui sont à la fois des minorités ethnoculturelles et des minorités sexuelles, parfois marginalisées, victimes de discrimination ou exclues en raison de l'homophobie, de la transphobie et du racisme. Afin de favoriser leur inclusion et leur participation sociale, il est donc essentiel de réagir aux situations d'exclusion que peuvent vivre ces personnes.

De qui et de quoi parle-t-on?

Comprendre les mots et leurs nuances, puis savoir les utiliser constitue une première étape pour désamorcer les préjugés. Les mots et les étiquettes n'ont pas un sens immuable. Leur définition change avec le temps et d'une société à l'autre. Depuis quelques années, le mot « gai » est devenu, particulièrement parmi les jeunes hommes nord-américains, un terme populaire pour désigner quelque chose ou quelqu'un jugé mauvais, inférieur, repoussant, dégoûtant. L'usage du mot n'a pas toujours d'intention injurieuse, mais des personnes qui l'entendent peuvent se sentir indirectement dénigrées.

Alors, sauriez-vous définir les termes suivants?

Homophobie; hétérosexisme; orientation sexuelle; identité de genre; homosexuel, homosexuelle; hétérosexuel, hétérosexuelle; lesbienne; gai; bisexuel, bisexuelle; minorités sexuelles; LGBT; transgenre; transsexuel, transsexuelle; racisme; racisation; discrimination; préjugé; stéréotype.

Vous trouverez un glossaire à la fin du document.

Dans un contexte de diversité ethnoculturelle, les mots risquent d'être mal compris. Le terme « homosexuel », qui avait au Québec, il y a encore quelques décennies, une connotation péjorative associée à l'efféminement et à l'anormalité, peut avoir cette même connotation pour des personnes qui viennent de sociétés où les minorités sexuelles ne bénéficient pas de la même reconnaissance. Cette incompréhension ne doit toutefois pas être interprétée comme une hostilité. Bien comprendre le sens des mots et les expériences des personnes qui y sont associées demeure souvent une bonne manière de dédramatiser les différences et d'en favoriser l'acceptation.

Un peu d'histoire

Les minorités sexuelles sont représentées par une multitude de personnes de cultures diverses et ayant des parcours de vie variés. Au fil des ans, elles s'approchent, au Québec, comme dans quelques autres sociétés, d'une égalité juridique. Certaines dates marquent des jalons majeurs de leur histoire.

1969	L'homosexualité est décriminalisée au Canada.
1977	La Charte des droits et libertés de la personne est modifiée par l'Assemblée nationale : l'orientation sexuelle est reconnue comme un motif prohibé de discrimination au Québec.
1994	La Cour suprême du Canada juge que l'orientation sexuelle constitue un motif valable pour demander le statut de réfugié dans le cadre de la Convention relative au statut de réfugié.
1998	Le Tribunal des droits de la personne juge que le motif « sexe » dans la Charte des droits et libertés de la personne s'applique aux personnes transsexuelles, ce qui interdit la discrimination à leur égard.
2002	Le Québec instaure un régime d'union civile identique pour les couples de même sexe et les couples hétérosexuels et modifie les règles de filiation et d'adoption afin que les couples de même sexe aient tous les droits parentaux.
2005	Le droit au mariage est accordé aux personnes de même sexe au Canada.
2009	La Politique québécoise de lutte contre l'homophobie, <i>Ensemble vers l'égalité sociale</i> , est adoptée. Un plan d'action s'y est ajouté en 2011.
2013	Le Code civil du Québec est modifié. On y a retiré l'exigence de chirurgie de réassignation sexuelle pour obtenir le changement de la mention du sexe à l'acte de naissance.

Mais cette égalité juridique n'implique pas automatiquement une égalité sociale. Des préjugés à l'encontre des personnes des minorités sexuelles sont encore exprimés. On observe, dans certains milieux, la discrimination motivée par l'homophobie ou la transphobie. Ajoutons que l'exclusion familiale et sociale nuit encore à l'épanouissement de plusieurs personnes des minorités sexuelles.

L'homophobie et la transphobie en contexte interculturel

Comprendre les réalités, agir sur les préjugés

Selon un rapport de recherche de 2007, près de 20 % des lesbiennes et des gais entendent très ou assez souvent des stéréotypes, des préjugés ou des commentaires négatifs en milieu de travail et près de 10 % ont déjà subi plusieurs fois ou quelques fois de l'intimidation ou des menaces à caractère non sexuel¹.

Une autre étude en 2010 rapporte qu'en milieu scolaire 38 % des élèves ont vécu au moins un incident homophobe au cours de l'année précédente, chiffre qui s'élève à 69 % pour les élèves lesbiennes, gais et bisexuels ou bisexuelles. Parmi ces derniers, plus du tiers a été exclu, rejeté ou mis à l'écart et près d'un cinquième s'est fait bousculer ou frapper².

Une dernière étude en 2010 avance qu'en raison de l'homophobie et de la transphobie les personnes des minorités sexuelles sont plus à risque d'avoir des problèmes de santé, notamment des troubles de l'humeur et de l'anxiété. Les jeunes gais et lesbiennes sont de deux à trois fois plus à risque d'idéation suicidaire et de tentative de suicide³.

Dans plusieurs autres sociétés, les minorités sexuelles sont marginalisées et exclues. Plusieurs pays criminalisent les rapports sexuels entre personnes adultes consentantes du même sexe. Encore peu de pays protègent les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et transsexuelles (LGBT) des discriminations ou les autorisent à contracter une union civile ou un mariage. Même dans les pays où il n'y a pas de loi criminalisant l'homosexualité, la famille, la collectivité et la société imposent des normes qui stigmatisent parfois les minorités sexuelles.

Les personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles arrivent au Québec avec leurs expériences passées, qui sont parfois marquées par cette stigmatisation. Il est primordial que ces personnes aient accès à des services dans lesquels leur orientation sexuelle et leur identité de genre sont respectées. Dans les milieux fréquentés par les personnes immigrantes et réfugiées, comme dans d'autres milieux, des personnes expriment parfois des préjugés ou des stéréotypes sur les minorités sexuelles. Afin d'éviter que ces situations dégénèrent et nuisent à l'inclusion et à la participation des personnes ciblées, les intervenantes et intervenants doivent combattre ces préjugés et ces stéréotypes.

1. CHAMBERLAND, Line. *Gais et lesbiennes en milieu de travail*, Rapport synthèse de recherche, Montréal, Collège de Maisonneuve et Institut de recherches et d'études féministes, 2007, 122 p.

2. CHAMBERLAND, Line, et autres. *L'impact de l'homophobie et de la violence homophobe sur la persévérance et la réussite scolaires*, rapport de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010.

3. YUE, Zhao, et autres. « Suicidal Ideation and Attempt Among Adolescents Reporting "Unsure" Sexual Identity or Heterosexual Identity Plus Same-Sex Attraction or Behavior: Forgotten Groups? », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 49, n° 2, 2010, p. 104-113.

Les minorités sexuelles à travers le temps

Il n'est pas rare d'entendre que l'homosexualité serait un phénomène occidental ou une « maladie de Blancs ». S'il est vrai que le terme « homosexuel » a été inventé en Europe au 19^e siècle et que l'« identité homosexuelle » publiquement revendiquée n'a émergé qu'au 20^e siècle dans quelques pays occidentaux, les pratiques homosexuelles et transgenres existaient auparavant et ailleurs.

De très nombreuses recherches ont documenté des pratiques amoureuses et sexuelles entre personnes du même sexe sur tous les continents et à plusieurs époques. Ces pratiques étaient habituellement dénuées d'une identité homosexuelle et conjuguées à une union hétérosexuelle. Dans plusieurs cas, elles étaient stigmatisées et clandestines, mais d'autres bénéficiaient d'une relative légitimité sociale.

Il en est de même des pratiques transgenres et transsexuelles documentées au sein de plusieurs groupes sociaux, où les personnes transgenres ou transsexuelles sont parfois désignées comme appartenant à un « troisième sexe ». Dans plusieurs nations autochtones d'Amérique du Nord, avant la colonisation européenne, on les qualifie d'êtres « bispirituels ». En Asie du Sud, on trouve les « hijras », des hommes efféminés et généralement émasculés. Ainsi, la non-conformité de l'identité de genre a été et est parfois encore considérée comme marginale, mais légitime et respectable.

Les identités liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont influencées par le contexte social. En raison d'un assouplissement des normes sexuelles et conjugales, lié à l'industrialisation, à l'urbanisation et à l'individualisme, l'expression publique d'une identité homosexuelle est devenue possible dans des pays occidentaux au 20^e siècle. La famille a perdu sa centralité comme foyer d'activité économique, les personnes (en particulier les hommes) ont profité d'une indépendance accrue à l'égard de la famille et du groupe social, et la sexualité a été partiellement dissociée de la reproduction.

Ce n'est donc pas la « culture » qui explique la possibilité ou l'impossibilité d'exprimer son orientation sexuelle ou son identité de genre, mais plutôt des facteurs sociaux, politiques et économiques. Il en va de même de l'homophobie et de la transphobie, qui sont influencées par divers facteurs, notamment :

- le statut socioéconomique, qui accorde plus ou moins d'indépendance aux personnes par rapport aux attentes familiales et qui valorise le respect de normes sexuelles;
- le genre, dont le modèle dominant valorise l'affirmation sans nuances de la masculinité et de la féminité, ce qui implique, notamment pour certains hommes, un rejet de l'homosexualité;

L'homophobie et la transphobie en contexte interculturel

Comprendre les réalités, agir sur les préjugés

- l'âge, qui influence les normes de genre et de sexualité, leur poids ainsi que leur affirmation;
- la religiosité, qui influence elle aussi l'importance accordée à la famille et aux rôles de genre ainsi que les normes conjugales et de sexualité;
- les règles de filiation, qui, dans certaines sociétés, imposent le mariage au fils aîné pour assurer la transmission du patrimoine et du nom ou qui interdisent aux enfants de quitter le foyer avant le mariage;
- le milieu de vie, dont la taille et la diversité ont des conséquences sur les occasions de contact avec des personnes différentes et, par conséquent, sur la possibilité de se familiariser avec les différences;
- le niveau d'éducation, qui, lorsqu'il est plus élevé, tend à accroître l'acceptation de la diversité.

Ces facteurs parmi d'autres ont pour effet que certaines personnes, dans un contexte donné, éprouvent du dégoût, voire de la haine, envers les personnes des minorités sexuelles ou ressentent le besoin de se dissocier de l'homosexualité afin de démontrer leur propre « normalité ». Il ne s'agit toutefois pas d'une attitude déterminée par des attributs culturels immuables, mais bien d'une attitude influencée par le contexte social, politique et économique, donc sujette à changement.

Il est important ici de rappeler que les normes sociales liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre sont multiples à travers le temps et les sociétés, en plus de changer au fil des générations. Aucune société n'est déterminée à être ouverte ou fermée à la diversité sexuelle; l'acceptation de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre constitue le résultat de changements historiques auxquels toutes les personnes prennent part, d'où l'importance de les sensibiliser et de les informer.

Un parcours complexe, des défis multiples

Comme toutes les autres personnes immigrantes, les immigrants et immigrantes des minorités sexuelles émigrent et s'installent au Québec pour une variété de motifs, entre autres, pour vivre plus librement leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, mais aussi pour connaître de meilleures conditions de vie, une plus grande mobilité sociale ou un meilleur statut économique ou encore pour poursuivre des études, rejoindre un partenaire, retrouver des membres de la famille ou s'en éloigner, renouer des liens d'amitié, etc.

Quant à elle, la personne réfugiée pour motif de persécution vécue en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre arrive au Québec avec des expériences traumatisantes qui engendrent des craintes. Elle peut notamment redouter que l'homophobie ou la transphobie subie se répète lors d'interactions avec des personnes de même origine ethnoculturelle. L'impossibilité de vivre son orientation sexuelle ou son identité de genre dans son pays d'origine aura des effets à long terme. Même si elle souhaite pouvoir s'exprimer et vivre librement, elle aura besoin de temps et de soutien pour y parvenir.

Mariam est arrivée au Québec à l'âge de 24 ans. Née en Tunisie, où elle a obtenu un baccalauréat, elle a quitté son pays, entre autres, dans l'espoir d'avoir de meilleures conditions de vie. À son arrivée ici, elle est hébergée chez une tante et un oncle qui ignorent son homosexualité. Mariam a vécu quelques aventures amoureuses en Tunisie, dont elle ne parlait qu'avec quelques proches amies et une sœur.

Mis à part sa tante et son oncle, Mariam a quelques cousines au Québec et une amie d'enfance, avec qui elle n'a jamais parlé de son homosexualité. En plus de se chercher un travail, elle souhaite se constituer un réseau d'amitié. À cette fin, elle compte sur son amie d'enfance, mais aussi sur l'implication bénévole auprès d'un organisme d'aide aux personnes immigrantes. Elle a aussi commencé à fréquenter le Village gai de Montréal.

Pouvez-vous déterminer quelques-uns des obstacles auxquels Mariam pourrait être confrontée avec sa famille? Avec son amie? Dans son implication bénévole? Lors de ses sorties dans le Village gai?

Il n'y a pas de réponses simples et uniques à ces questions. L'important est de comprendre que les obstacles à l'inclusion et à la participation des personnes des minorités sexuelles se manifestent dans plusieurs contextes, tout comme leur acceptation.

L'homophobie et la transphobie en contexte interculturel

Comprendre les réalités, agir sur les préjugés

Les personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles font face, après leur arrivée au Québec, à des défis d'inclusion et de participation. L'homophobie et la transphobie, tout comme le racisme, compliquent leur parcours lors d'interactions avec des membres de leur famille, des collègues de travail, d'autres étudiantes et étudiants, le voisinage, des amies et amis, des partenaires et des intervenantes et intervenants.

Quelle que soit la collectivité à laquelle les personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles tentent de participer, leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, ainsi que leur origine ethnoculturelle et leur religion, les exposent parfois à des préjugés et à des stéréotypes qui peuvent les exclure. Mais elles peuvent aussi bien être acceptées, indépendamment de cette différence.

Il est important que les intervenantes et intervenants soient sensibilisés aux réalités des personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles. Par cette sensibilisation, ils pourront plus aisément reconnaître les situations d'homophobie et de transphobie dont ils pourraient être témoins dans leur pratique et y réagir. Ils pourront aussi être le relai d'un message inclusif, tant à l'égard de la diversité ethnoculturelle que de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre. Enfin, ils pourront mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles lorsque celles-ci exprimeront des besoins liés à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre. Notez qu'il est important de respecter la volonté d'une personne de ne pas parler de son orientation sexuelle ou de son identité de genre : il revient à elle seule de décider du moment et du contexte appropriés pour en parler.

Combattre l'homophobie et la transphobie – Mises en situation

Combattre les préjugés et les stéréotypes nécessite un travail de démystification et de sensibilisation. Il faut déterminer les préjugés et les stéréotypes et trouver les arguments appropriés pour montrer leur inexactitude et leur caractère néfaste.

Intervenir requiert une approche sensible aux réalités interculturelles : il ne faut pas stigmatiser les personnes qui expriment les préjugés en les expliquant par des opinions qui les représentent comme étant figés dans leurs « traditions culturelles ». On ne doit pas s'attaquer aux personnes, mais plutôt aux stéréotypes et aux préjugés qu'elles peuvent exprimer, parfois de façon intentionnelle, souvent par simple méconnaissance et incompréhension, sans mauvaise intention. Il est important de rappeler que, dans le contexte québécois, l'expression de préjugés homophobes et transphobes est inacceptable.

Voici donc trois situations qui peuvent survenir dans la pratique en contexte interculturel. Pour chacune d'entre elles, essayez de répondre aux questions afin de cerner la façon d'intervenir.

1. Dans une classe de francisation, un élève d'origine latino-américaine a une apparence jugée « efféminée » par d'autres étudiants : sa voix est plus aiguë et il porte des vêtements « flamboyants ». Depuis le début de la session, vous constatez que cet élève est l'objet de regards méprisants et d'injures. Vous entendez certains étudiants le traiter de *maricón*, avec un visible mépris. Eduardo ne réagit pas à ces injures et les ignore. Au fil des semaines, les injures ne diminuent pas. Vous avez même l'impression qu'elles deviennent plus fréquentes et virulentes.

- Comment devriez-vous réagir à l'égard de la classe? À l'égard des étudiantes et étudiants qui injurient l'élève? À l'égard de l'élève?
- Quelles informations pouvez-vous mobiliser pour mettre fin à ces injures?
- Y a-t-il des risques associés à une telle intervention? Lesquels?
- Comment vous sentiriez-vous dans une telle situation si vous étiez la professeure ou le professeur? L'étudiant ciblé par les injures? Un membre de la classe? Une étudiante ou un étudiant de minorité sexuelle témoin des injures?

2. Lors d'une session Objectif Intégration dont vous êtes responsable, vous parlez de la situation de l'homosexualité au Québec, du droit au mariage et de la visibilité publique des minorités sexuelles. Un malaise se manifeste dans le groupe : des personnes semblent apprécier ces informations, mais d'autres commencent à murmurer leur désapprobation. Quelques personnes se font plus bruyantes et, soudainement, un élève s'exclame : « Mais voyons, c'est immoral. Il ne faut pas tolérer de tels comportements. Chez moi, ça n'existe pas, c'est contre la nature! » Le groupe semble divisé. Certains sont d'accord avec l'affirmation de l'élève et d'autres souhaiteraient la réprobation d'une telle hostilité, mais personne ne réagit compte tenu de la façon dont l'élève s'est exprimé.

- Devant le risque de voir la discussion s'enflammer et sachant qu'une personne de minorité sexuelle peut se trouver dans la classe, comment devriez-vous réagir?
- Quelles informations pouvez-vous utiliser pour désamorcer la situation conflictuelle?
- Une telle intervention, qui ne vous offre pas la possibilité de prendre du recul, mais vous oblige à réagir rapidement, comporte-t-elle des risques? Lesquels?
- Comment vous sentiriez-vous dans une telle situation si vous étiez l'animateur ou l'animatrice? Un membre du groupe? Une personne de minorité sexuelle?

3. Vous travaillez dans un organisme communautaire offrant des services de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes. Une femme transsexuelle se présente et est accueillie par l'une de vos collègues. Quelques heures plus tard, vous vous retrouvez en compagnie de quelques collègues, dont la femme qui a répondu aux questions de la personne transsexuelle. Celle-ci commence alors à faire des commentaires désobligeants, affirmant que changer de sexe ne devrait pas être permis et que cet « homme qui se présente en femme » est un danger pour les autres femmes. Vos collègues sourient et, sans approuver, ne contredisent pas cette collègue.

- Comment devriez-vous réagir à l'égard du groupe? À l'égard de votre collègue qui médite sur le compte de cette femme transsexuelle? À l'égard de vos autres collègues qui n'osent pas la contredire?
- Quelles informations pouvez-vous mobiliser pour affirmer votre désaccord?
- Y a-t-il des risques associés à une telle intervention? Lesquels?
- Comment vous sentiriez-vous dans une telle situation si vous étiez cette femme transsexuelle? Un membre du personnel? Un membre du personnel qui s'interroge sur son identité de genre?

Dans tous les cas, il est essentiel d'avoir une attitude inclusive et respectueuse, en étant disponible et proactif afin de soutenir les personnes impliquées, en premier lieu la personne visée par l'homophobie ou

la transphobie. Il ne faut pas hésiter à réitérer l'interdiction de discriminer et le droit à l'égalité prévu par la Charte des droits et libertés de la personne. Étant donné que l'acceptation des minorités sexuelles est un sujet sensible, qui peut entraîner des prises de position tranchées, il est important d'intervenir sans tarder, en respectant la vie privée et la dignité des personnes impliquées. Voici de l'information et des arguments qui pourront vous aider à combattre les préjugés et les stéréotypes les plus fréquents.

- **L'homosexualité est une « maladie de Blancs ». L'homosexualité n'existe qu'en Occident.**
 - Les pratiques homosexuelles existent depuis toujours et partout; elles prennent toutefois des formes différentes (passagères, dissimulées par un mariage hétérosexuel, identitaires ou non identitaires, affirmées publiquement ou simplement vécues sans être déclarées, etc.).
 - L'homosexualité n'est pas propre à l'Occident ni à une « culture ». C'est le contexte social, politique et économique qui favorise ou inhibe l'affirmation publique d'une identité homosexuelle et la revendication de droits.
- **L'homosexualité est contraire à la loi de Dieu.**
 - Bien qu'il soit possible d'interpréter des passages de la plupart de ces textes comme une réprobation de l'homosexualité, les textes sacrés font l'objet d'interprétations divergentes.
 - Un grand nombre de préceptes religieux sur des questions morales ne sont plus appliqués aujourd'hui ou sont relativisés et un nombre croissant de dirigeants religieux adoptent une position plus souple à l'égard des préceptes qui relèvent de la vie privée de leurs fidèles.
- **L'homosexualité est une maladie. Les personnes transgenres sont anormales.**
 - Être homosexuel ou transgenre est un état, assumé ou non, qui ne peut être changé.
 - En raison du traitement inégal qu'elles subissent (exclusion, discrimination, harcèlement, intimidation, etc.), les personnes des minorités sexuelles sont plus à risque de vivre des problèmes psychosociaux (anxiété, suicide, etc.).
 - Un diagnostic de « dysphorie de genre » peut être posé pour une personne transgenre ou transsexuelle (lorsque l'identité de genre a des effets négatifs sérieux sur son bien-être). Néanmoins, les personnes transgenres et transsexuelles peuvent elles aussi avoir une vie épanouie si leur milieu est inclusif.
- **Les personnes homosexuelles ne devraient pas être parents.**
 - Au Québec, depuis 2002, les conjoints de même sexe peuvent être reconnus parents d'un enfant et ont accès aux services de procréation assistée ainsi qu'à l'adoption provinciale.

- Plusieurs modèles de famille existent, notamment la famille nucléaire, mais aussi les familles élargies, recomposées et monoparentales et, plus récemment, les familles homoparentales.
- De nombreux enfants ont été éduqués par des parents de même sexe au cours des dernières décennies et les études n'ont démontré aucune conséquence négative. Les conjoints de même sexe peuvent être d'aussi bons parents que les conjoints de sexe opposé.

Au-delà des arguments à l'égard des minorités sexuelles, vous pourriez aussi amener les personnes :

- à se questionner sur les normes de genre et de sexualité, qui sont multiples, en changement constant et parfois contradictoires. Les personnes ont-elles toujours valorisé les mêmes comportements et identités, à tous les moments de leur vie? Leur identité et leurs propres comportements sont-ils conformes aux normes valorisées par leurs parents et dans leur milieu?
- à accepter la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, comme la diversité ethnoculturelle et religieuse, en respectant le malaise que les personnes peuvent ressentir. Discuter du malaise légitime peut le désamorcer et amener les personnes à accepter la diversité. Si chaque personne veut être respectée dans sa diversité, elle doit respecter la diversité d'autrui.
- à porter un regard critique sur la conception de la famille et sur son influence, ainsi que sur les attentes à l'égard des pratiques amoureuses. Là où l'unité familiale est importante et constitue une source de soutien, les minorités sexuelles risquent d'être exclues. L'indépendance moindre des enfants à l'égard des parents pour des raisons économiques et des raisons sociales peut aussi nuire à l'expression de pratiques amoureuses non hétérosexuelles.
- à se questionner sur leurs attentes à l'égard de la transmission familiale et à admettre que ces attentes puissent être différentes de celles qu'avaient leurs propres parents. Il est normal que leurs attentes connaissent des changements dans le temps et que celles de leurs enfants ne soient pas les mêmes.

Conclusion

La diversité au sein des sociétés contemporaines implique des défis qui doivent être relevés afin d'éviter des problèmes sociaux. Les inégalités sociales, la discrimination, l'exclusion, quels qu'en soient les motifs (l'orientation sexuelle et l'identité de genre aussi bien que la « race », l'origine ethnoculturelle, le genre, l'âge, l'origine nationale, le handicap, la religion, etc.), sont injustifiables. Cependant, il ne suffit pas d'invoquer la diversité sociale ni d'instaurer l'égalité juridique pour que ces inégalités disparaissent. Celles-ci sont associées à divers préjugés et stéréotypes qui doivent être compris et déconstruits pour promouvoir des relations sociales plus égalitaires et inclusives.

Comme les préjugés et les stéréotypes à caractère raciste ou sexiste, ceux à caractère homophobe ou transphobe ne s'expliquent pas par de simples arguments culturels, tels que « c'est dans leur culture ». Ce type d'arguments repose sur une vision figée et homogène des cultures, comme s'il s'agissait d'entités indépendantes les unes des autres. Or, il n'en est rien : les cultures connaissent de profonds changements au fil du temps et des déplacements des personnes. La « culture » ne peut donc pas expliquer les attitudes et les comportements homophobes et transphobes.

Comprendre les préjugés et les stéréotypes, puis les combattre nécessite d'être sensible à l'égard du parcours des personnes, aussi bien celles des minorités sexuelles à risque de subir ces attitudes et comportements, que les autres, pour qui les pratiques amoureuses et les rapports de genre sont normés de sorte qu'elles peuvent être en tension par rapport à l'expression de pratiques amoureuses non hétérosexuelles.

Valoriser la diversité sociale, y compris la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, représente un travail constant sur les préjugés et les stéréotypes, les siens et ceux des autres. C'est une tâche qui met en relation des personnes, leurs croyances et les normes. C'est par ailleurs une vision qui nécessite une vue d'ensemble, car les préjugés et les stéréotypes ne sont pas isolés; ils s'alimentent les uns les autres et nous devons les combattre en ayant soin de ne pas renforcer ni d'ignorer d'autres formes d'inégalités.

Accepter la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre passe notamment par l'acceptation de la diversité des rapports amoureux, dans un contexte où toutes les Québécoises et tous les Québécois ont droit à la liberté d'expression, au respect de leur vie privée et à l'égalité, sans discrimination.

Annexe – Ressources

Plusieurs outils et organismes peuvent vous être utiles dans votre pratique, tant pour vous informer que pour orienter adéquatement des personnes qui exprimeraient un besoin lié à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion met à votre disposition, [dans son site Internet](#), deux documents qu'il a produits dans le cadre du [Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016](#) :

- le guide [Réalités juridiques et sociales des minorités sexuelles dans les principaux pays d'origine des personnes nouvellement arrivées au Québec](#);
- le [Répertoire des ressources pour personnes immigrantes et réfugiées de minorités sexuelles](#), à l'intention des intervenantes et des intervenants.

Plusieurs organismes offrent des services aux personnes des minorités sexuelles. Voici quelques-uns d'entre eux :

- [Action Santé Travesti\(e\)s & Transsexuel\(le\)s du Québec](#) (Montréal) : information individuelle et rencontres de groupe; 514 847-0067, poste 207
- [Aide aux trans du Québec](#) (Montréal) : aide et références par téléphone, groupe de soutien et parrainage pour personnes transgenres et transsexuelles; 514 254-9038
- [Centre de lutte contre l'oppression des genres](#) (Montréal) : soutien et références et groupes de discussion pour personnes transgenres et transsexuelles; 514 848-2424, poste 7880
- [Centre de solidarité lesbienne](#) (Montréal) : rencontres sur la santé et les réalités des femmes lesbiennes; 514 526-2452
- [Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue](#) (Rouyn-Noranda) : informations et ressources; 819 762-2299
- [Gai Écoute](#) (provincial) : aide téléphonique gratuite, 7 jours par semaine, de 8 h à minuit; 514 866-0103 ou 1 888 505-1010
- [GRIS Chaudière-Appalaches](#) (Vallée-Jonction) : groupes de discussion et parrainage pour jeunes des minorités sexuelles; 581 225-8440
- [GRIS Mauricie/Centre-du-Québec](#) (Drummondville) : écoute, références et soutien pour les personnes des minorités sexuelles et leur famille; 819 445-0007 ou 1 877 745-0007

L'homophobie et la transphobie en contexte interculturel
Comprendre les réalités, agir sur les préjugés

- [GRIS-Québec](#) (Québec) : écoute, aide et références pour jeunes des minorités sexuelles et leurs parents; 418 523-5572
- [Jeunes Adultes Gai-e-s](#) (Saint-Hyacinthe) : rencontres individuelles et de groupe pour jeunes des minorités sexuelles et leurs parents; 450 774-1349 ou 1 800 774-1349
- [L'Astérisque](#) (Montréal) : espace sécuritaire pour les jeunes des minorités sexuelles, réunions et groupes de discussion; 514 523-0977
- [Jeunesse Idem](#) (Gatineau) : groupe de discussion pour jeunes des minorités sexuelles; 819 776-1445 ou 1 877 776-1445
- [Le Néo](#) (Terrebonne) : soutien et références pour jeunes des minorités sexuelles et leurs parents; 450 964-1860 ou 1 800 964-1860
- [Projet 10](#) (Montréal) : pour jeunes de 14 à 25 ans, en anglais et en français, du lundi au jeudi, de 12 h à 18 h; 514 383-4585
- [RÉZO](#) (Montréal) : ateliers de discussion pour hommes gais et bisexuels; 514 521-7778
- [SIDA Bénévoles Montréal](#) (Montréal) : activités sociales et groupes de discussion pour personnes séropositives; 514 527-0928

Les organismes suivants offrent, quant à eux, des services qui s'adressent plus particulièrement aux personnes immigrantes et réfugiées des minorités sexuelles :

- [Action lesbienne, gaie, bisexuelle, trans et queer avec les immigrants et réfugiés](#) (Montréal) : orientation et références, groupe d'entraide et de discussion; info@agirmontreal.org
- [Arc-en-ciel d'Afrique](#) (Montréal) : accompagnement, accueil et aide à l'installation pour personnes d'origine afro-caribéenne; 514 373-1953; info@arcencielfdafrique.org
- [Au delà de l'arc-en-ciel](#) (Montréal) : orientation, information et références et groupes de discussion; 514 527-4417; info@lgbt-ada.org
- [GLAM LGBTQ de Montréal](#) (Montréal) : activités sociales et culturelles pour personnes originaires d'Asie; glam.montreal@gmail.com, glamtl@yahoo.ca
- [Helem Montréal](#) (Montréal) : activités sociales et culturelles pour personnes originaires du Moyen-Orient et du Maghreb; 514 806-5428

Annexe – Glossaire

Terme	Définition
Bisexuelle et bisexuel	Personne qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelles que physiques, pour des personnes des deux sexes.
Discrimination	Distinction, exclusion ou préférence fondées sur les motifs interdits et ayant pour effet de détruire ou de compromettre le droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne. Au Québec, les motifs interdits sont : race, couleur, sexe, grossesse, orientation sexuelle, état civil, âge, religion, convictions politiques, langue, origine ethnique ou nationale, condition sociale, handicap.
Gai	Homme qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelles que physiques, pour d'autres hommes. Ce terme est étroitement associé aux mots d'affirmation identitaire des années 1960 et 1970 et s'est constitué en réaction à l'usage médical et juridique du terme homosexuel.
Hétérosexisme	Affirmation de l'hétérosexualité comme norme sociale ou comme étant supérieure aux autres orientations sexuelles. Ce sont aussi les pratiques sociales qui occultent la diversité des orientations et des identités sexuelles dans les représentations courantes et dans les relations et les institutions sociales, entre autres en tenant pour acquis que tout le monde est hétérosexuel. L'hétérosexisme repose sur l'organisation binaire des sexes (homme/femme) et des genres (masculin/féminin), présumés différents et complémentaires, ce qui implique une seule forme de sexualité « normale ».
Hétérosexuelle et hétérosexuel	Homme ou femme qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelles que physiques, pour les personnes du sexe opposé.
Homophobie (lesbophobie, biphobie et transphobie)	Attitudes négatives menant à une attitude de rejet et à la discrimination directe et indirecte envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres, ou à l'égard de toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforme pas aux stéréotypes de genre. Lorsque cette hostilité est exprimée plus précisément à l'égard des personnes lesbiennes, bisexuelles ou transgenres et transsexuelles, on parle de lesbophobie, de biphobie ou de transphobie.
Homosexuelle et homosexuel	Homme ou femme qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelles que physiques, pour d'autres personnes du même sexe.

Terme	Définition
Identité de genre	Expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue, qu'elle corresponde ou non au sexe à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire. Il est généralement convenu que l'identité de genre résulte de facteurs biologiques, sociaux et environnementaux et qu'elle se développe principalement au cours des cinq premières années de vie de l'enfant.
Lesbienne	Femme qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelles que physiques, pour d'autres femmes. Comme le terme « gai », ce terme est étroitement associé aux mouvements sociaux identitaires des années 1960 et 1970.
Minorités sexuelles (LGBT)	Le terme « minorités sexuelles » désigne l'ensemble des personnes non hétérosexuelles. L'acronyme LGBT est aussi utilisé et désigne les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transsexuelles.
Orientation sexuelle	Attirance, tant émotionnelle, affective que physique, qu'une personne éprouve pour les personnes de l'un ou des deux sexes; s'applique aux orientations homosexuelle, bisexuelle et hétérosexuelle, qui forment un continuum.
Préjugé	Attitudes et opinions sur une personne ou un groupe social, fondées sur des informations insuffisantes ou inadéquates. Bien qu'il puisse aussi bien être favorable que défavorable, le préjugé implique une généralisation abusive qui réduit une personne ou un groupe social à des caractéristiques assignées à tort et qui a pour effet de ne pas reconnaître la personne ou le groupe dans toute sa complexité.
Racisation	Processus de classification des personnes et des groupes sociaux en fonction d'attributs physiques ou culturels. Bien qu'il soit aujourd'hui admis qu'il n'y ait pas de groupes raciaux, la persistance de croyances et de pratiques racistes a pour effet de produire des groupes racisés, traités différemment souvent à cause d'attributs culturels généralisés.

Terme	Définition
Racisme	Le racisme désigne l'ensemble des croyances et des pratiques, tant individuelles qu'institutionnelles, qui excluent et infériorisent une personne ou un groupe social sur la base d'attributs physiques externes, tels que la couleur de la peau, la texture des cheveux, la forme des yeux. On distingue aujourd'hui le racisme biologique, racisme qui repose sur une division des êtres humains en races biologiques distinguées par des caractéristiques génétiques, disqualifié depuis la Seconde Guerre mondiale, du racisme culturel. Ce dernier repose davantage sur une racisation de groupes « culturels » (ex. : les Noirs, les Juifs, les Arabes, etc.), auxquels est assignée une « culture » perçue et représentée de façon essentielle et homogène.
Stéréotypes	Croyances et représentations simplifiées d'une personne ou d'un groupe social auxquels des attributs sont associés, habituellement des caractéristiques physiques ou culturelles perçues. Comme le préjugé, le stéréotype peut être positif ou négatif, mais il s'agit néanmoins d'une simplification abusive qui a pour effet de ne pas reconnaître la personne ou le groupe pour ce qu'il est. Il importe toutefois de préciser que le stéréotype correspond à un processus cognitif « normal » : nous réduisons tous la complexité du monde social afin de le comprendre et de nous en faire une représentation schématisée. C'est lorsque le stéréotype est perçu comme une représentation fidèle d'une personne ou d'un groupe qu'il devient problématique et doit être contesté.
Transgenre	Personne qui se perçoit ou s'identifie, partiellement ou en totalité, comme étant du genre opposé au sexe à la naissance et qui éprouve le besoin de vivre ainsi, tant dans son comportement que dans son apparence et ses choix vestimentaires. La personne transgenre n'a pas eu d'opération de réassignation sexuelle ou de changement de sexe.
Transsexuelle et transsexuel	Personne ayant changé de sexe ou en transition de changement de sexe, que cela soit par chirurgie ou prise d'hormones, et désirant vivre dans le sexe correspondant à cette transformation. Le changement de sexe est habituellement irréversible.

